

CIRCULAIRE TECHNIQUE PIECES DETACHEES

EDITION 030		du 15/10/72		concerne la modification N° ▷		00351	
ORGANES de BASE et TYPES d'ORGANE modifiés	00 - - 205	00 - 42 - 204					
	00 - - 203	00 - 42 - 702					
	00 - - 204	00 - 42 - 703					

OBJET :

Montage d'une nouvelle jauge à combustible.

MISE EN APPLICATION :

A partir de Juin 1972

Véhicules tous types équipés de réservoir cylindriques de 150 ou 200 litres.

Châssis : P 200 A2 - N° 356234

27-64 - N° 280082

T 220 - N° 220510

PB6/ 220 - N° 255070

BUT :

Améliorer l'indication de Jaugeage.

SOLUTION :

Augmentation de la course de la jauge 468 mm au lieu de 416 mm

PIECES DETACHEES :

Ancien montage

Nouveau montage

669434 | 1 | Jauge

| 670730 | 1

NOTA :

La jauge à combustible référence 669434 restera toujours valable pour les véhicules équipés de réservoirs 95 litres.